

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

NATIOCREDIBAIL

Société Anonyme au capital de 32.000.000 euros

Siège Social : 12 rue du port - 92000 NANTERRE

998 630 206 RCS Nanterre

Comptes annuels au 31 décembre 2021 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire
du 29 avril 2022

I. — Bilan au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)

ACTIF	2021	2020
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	382 392	244 096
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	0	0
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	7	8
PARTS DANS LES ENTRPRISES LIEES	293 291	213 291
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	2 948 735	2 783 619
LOCATION SIMPLE	5 310	6 613
IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	0	0
AUTRES ACTIFS	88 888	74 208
COMPTES DE REGULARISATION	11 314	9 222
TOTAL DE L'ACTIF	3 729 939	3 331 058
PASSIF	2021	2020
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 323 116	2 938 553
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	215 422	188 515
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	1 000	1 000
AUTRES PASSIFS	61 943	52 545
COMPTES DE REGULARISATION	38 138	30 971
PROVISIONS	325	365
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	89 995	119 110
CAPITAL SOUSCRIT	32 000	32 000
PRIME D'EMISSION	17 642	17 642
RESERVES	3 275	3 275
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	6 308	7 204
REPORT A NOUVEAU	8	15
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 763	58 973
TOTAL DU PASSIF	3 729 939	3 331 058
HORS BILAN	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNES	256 343	209 105
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	0	0
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE LA CLIENTELE	255 690	208 619
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	653	486
ENGAGEMENTS RECUS	218 474	182 857
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	71 781	23 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ETABLISSEMENT DE CREDIT	73 185	88 294
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE LA CLIENTELE	73 508	71 564
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

II. — Compte de résultat au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)

	2021	2020
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 384	2 140
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-28 841	-30 637
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILES	429 361	374 387
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILES	-376 675	-317 301
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	2 972	1 869
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	-1 946	-2 631
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS - CHARGES)	-9	-10
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE ET NON BANCAIRE	1 958	910
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE ET NON BANCAIRE	-333	-374
PRODUIT NET BANCAIRE	28 872	28 352
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-14 141	-15 901
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 731	12 452
COUT DU RISQUE	-77	-326
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 654	12 126
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 654	12 126
IMPOT SUR LES BENEFICES	16 109	46 848
RESULTAT NET	30 763	58 973

III. — Annexe aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de NATIOCREDBAIL ont été établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux établissements financiers, telles qu'elles sont prévues dans le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Ce règlement reprend l'intégralité des règlements qui s'applique aux entreprises du secteur bancaire.

Conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable et des précisions apportées par l'avis 2003 G du Comité d'urgence, les encours sous risque sont ventilés en encours douteux et en encours douteux compromis, cette dernière catégorie reprenant principalement les créances déchues du terme en crédit et résiliées en opérations de crédit bail et de location simple. Par ailleurs, aucune créance n'est restructurée à des conditions hors marché.

NATIOCREDBAIL fait application, depuis le 1^{er} janvier 2005, de l'article 13 du règlement n° 2002-03 du CRC relatif aux modalités de calcul des dépréciations pour créances douteuses et créances douteuses compromises, fondées sur une évaluation actualisée des flux recouvrables. Conformément au règlement, l'incidence de l'actualisation a été comptabilisée lorsque son résultat est apparu significatif au regard des montants prudemment estimés.

L'effet de désactualisation est comptabilisé en Produit Net Bancaire. L'effet d'actualisation est comptabilisé en coût du risque.

A) Conversion des opérations libellées en devises

NATIOCREDBAIL n'effectue pas d'opérations en devises.

B) Créances sur les établissements de crédit

Ce poste correspond notamment aux disponibilités en trésorerie et aux prêts accordés à des établissements de crédit. Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées en créances à vue et créances à terme.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions et de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque ». Les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur comptable des créances dépréciées, ou à la reprise de l'effet d'actualisation, sont comptabilisés en « Produits d'intérêts ».

Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

C) Opérations avec la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit et sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

Les prêts consentis sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie sur le système de notation des risques du groupe BNP PARIBAS.

L'échelle de notation comprend douze niveaux : dix couvrant les créances saines et deux relatifs aux clients douteux et douteux compromis.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du CRC 2002-03, sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles :

- Il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements
- Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ou plus de six mois en matière de crédit aux collectivités locales
- Les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie.

Ces crédits donnent lieu à constitution d'une dépréciation qui correspond à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du crédit (pour les crédits à taux fixe) ou au dernier taux connu (pour les crédits à taux variable) des flux futurs estimés recouvrables.

Les flux futurs attendus sont estimés de deux façons :

- Manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux.
- Statistiquement pour les créances de petits montants selon des seuils de créances propres à chaque marché.

Le montant des dépréciations calculées sur base statistique est à néant pour NATIOCREDBAIL.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Sont considérées comme douteuses compromises :

- Les créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée
- Les créances classées en douteux depuis plus d'un an.

Les dépréciations pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque »

Les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur des créances dépréciées ou à la reprise de l'effet actualisation sont comptabilisés en « produits d'intérêts ».

Les intérêts des crédits déclassés en douteux font l'objet d'une dépréciation égale à 100 %.

D) Titres

La comptabilisation des titres est décrite dans les dispositions du règlement CRC 2005-01. Les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Titres de transaction

Les titres, qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme et ceux détenus du fait d'une activité de mainteneur de marché, sont évalués individuellement à leur prix de marché.

Les variations de valeur contribuent à la formation du résultat de ce portefeuille. Les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable, et continuent de suivre les règles de présentation et de valorisation des titres de transaction jusqu'à leur sortie du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes.

NATIOCREDBAIL ne détient pas de titres de transaction au 31 décembre 2021.

Titres de placement

Il s'agit de titres qui, ne sont inscrits dans aucune des autres catégories existantes. Les titres de placement sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur probable de négociation (cours de bourse si les titres sont cotés). Ils constituent des « actions et autres titres à revenu variable ».

NATIOCREDBAIL ne détient pas de titres de placement au 31 décembre 2021.

Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention manifeste de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres d'investissement correspondent à des billets à moyen terme négociables destinés à être conservés durablement et pour lesquels il existe un financement par des ressources adossées à caractère permanent et durablement affectées. Ces titres sont enregistrés à la date de souscription pour leur valeur nominale. Ils sont inscrits au poste « obligations et autres titres à revenu fixe ».

NATIOCREDIBAIL ne détient pas de titres d'investissement au 31 décembre 2021.

Titres de l'activité de portefeuille

Relèvent d'une activité de portefeuille, les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif, d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de bourse sur une période suffisamment longue.

NATIOCREDIBAIL ne détient pas de titres de l'activité portefeuille au 31 décembre 2021.

Autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les « Parts dans les entreprises liées » sont constitués par des participations présentant un caractère stratégique pour le développement de ses activités.

Les titres de participation sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence à une méthode d'évaluation multicritères fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, la somme des parties, l'actif net réévalué et les rapports communément utilisés qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation de chaque ligne de titre.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique "Gains ou pertes sur actifs immobilisés" du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

E) Crédit Bail Immobilier et Immeuble en Location Simple

Ces rubriques recensent les immobilisations données en location nettes des amortissements comptables pratiqués. Conformément à l'avis n° 2006-C du 4 octobre 2006 explicitant les dispositions de l'avis n° 2004-15, les dispositions du règlement du CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ne s'appliquent pas aux opérations de crédit-bail et de location financière.

▪ Crédit-bail Immobilier

Il convient au préalable de rappeler que NATIOCREDBAIL avait opté pour le maintien du régime fiscal d'exonération dans les conditions prévues par l'article 96 de la loi de finances pour 1991, et dont les dispositions générales sont rappelées ci-après :

Le régime fiscal des opérations de crédit-bail immobilier diffère selon qu'il s'agit :

- des opérations conclues avant le 1^{er} janvier 1991 : maintien du régime fiscal de faveur des SICOMI ;
- des opérations conclues entre le 1^{er} janvier 1991 et le 31 décembre 1995 : maintien du régime de faveur jusqu'au 31 décembre 1995, sauf pour les opérations portant sur des immeubles à usage de bureaux, exclues du bénéfice du régime dérogatoire dès le 1^{er} janvier 1991.

▪ Opérations de crédit-bail conclues jusqu'au 31 décembre 1995

a) Valeur brute des immobilisations de crédit-bail

La valeur brute des immobilisations comprend l'ensemble des éléments constitutifs du prix de revient. Dans le cadre de VEFA ou de construction, des préloyers peuvent être inclus dans les contrats avec le crédit-preneur et qui seront comptabilisés en produit à recevoir capitalisé dans la valeur brute locative ou payés à la facturation.

b) Amortissement des immobilisations

L'amortissement est comptabilisé selon un mode dégressif pour chaque opération. Cependant, conformément à la réglementation particulière applicable aux SICOMI (circulaire du 30 septembre 1968), la Société peut amortir ses immeubles sur des durées plus courtes que celles de droit commun. NATIOCREDBAIL amortit sur une durée de vingt ans ses immeubles.

c) Provision pour moins-value sur valeur résiduelle

La Société est autorisée à constituer chaque année une provision spéciale, dite "Provision article 64", égale à la différence entre l'amortissement financier annuel de l'opération et l'amortissement comptable dudit immeuble pratiqué.

▪ Opérations de crédit-bail conclues à partir du 1^{er} janvier 1996**a) Valeur brute des immobilisations**

La valeur brute des immobilisations comprend l'ensemble des éléments constitutifs du prix de revient. Dans le cadre de VEFA ou de construction, des préloyers peuvent être portés dans les contrats avec le crédit-preneur qui sont comptabilisés en produit à recevoir et capitalisés dans la valeur brute locative ou payés à la facturation.

b) Amortissement des immobilisations

Les amortissements des immobilisations sont comptabilisés suivant un mode linéaire sur 20 ans.

c) Provision pour moins-value sur valeur résiduelle

L'article 39 quinquies I du Code général des impôts offre aux entreprises de crédit-bail la possibilité de constituer en franchise d'impôt une provision pour étaler la prise en charge de la perte supportée en fin de contrat du fait d'un prix de levée d'option plus faible que la valeur nette comptable de l'immeuble.

▪ Créances douteuses

Comme pour les opérations de crédit, en matière d'opérations de crédit-bail ou de location simple, le suivi des créances s'appuie sur le système de notation des risques du groupe BNP PARIBAS. L'échelle de notation comprend douze niveaux : dix couvrant les créances saines et deux relatifs aux clients douteux et douteux compromis.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du CRC 2002-03, sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles :

- Il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements
- Les contrats présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ou plus de six mois en matière de crédit aux collectivités locales
- Les contrats faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie.

Ces créances donnent lieu à la constitution d'une dépréciation qui correspond à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du contrat (pour les contrats à taux fixe) ou au dernier taux connu (pour les contrats à taux variable) des flux futurs estimés recouvrables.

Les flux futurs attendus sont évalués de deux façons :

- Manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux.
- Statistiquement pour les créances de petits montants selon des seuils de créances propres à chaque marché.

Le montant des dépréciations calculées sur base statistique est à néant pour NATIOCREDBAIL.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un contrat de crédit-bail ou de location devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Sont considérées comme douteuses compromises :

- Les créances pour lesquelles la résiliation du contrat de crédit-bail ou de location a été prononcée
- Les créances classées en douteux depuis plus d'un an.

Les dépréciations pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Au compte de résultat, conformément aux dispositions du CRC 2005-04, les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont inscrites dans la rubrique « Produits sur opérations de crédit-bail ou Produits sur opérations de location simple ». Il en est de même pour les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur des créances dépréciées ou à la reprise de l'effet d'actualisation.

Les intérêts compris dans les échéances de loyers de crédit-bail ou de location déclassés en douteux font l'objet d'une dépréciation égale à 100 %.

▪ Dépréciation des immobilisations

Le montant des dépréciations destinées à couvrir les moins-values potentielles sur matériels relatifs à des contrats ayant fait l'objet d'un déclassement en douteux se calcule par différence entre la valeur de vente estimée (base statistique ou manuelle) et la VNC au 31/12/2021.

F) Immobilisations

▪ Immobilisations incorporelles

NATIOCREDIBAIL ne détient pas d'Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021.

▪ Immobilisations corporelles

NATIOCREDIBAIL ne détient pas d'Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021. Elle bénéficie de l'assistance administrative de BPLG.

G) Provisions

Les provisions de passif concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes et risques. Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation déterminée comme correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite de NATIOCREDIBAIL à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures couvertes.

H) Produit Net Bancaire.

▪ Intérêts, produits et charges assimilés

Les intérêts et agios sont enregistrés en résultat prorata temporis.

Les commissions (notamment de risque) et produits assimilés sur opérations bancaires dont le calcul et la perception correspondent à l'évolution d'un encours au bilan ou au hors bilan, sont considérés comme acquis prorata temporis et sont repris dans ces postes.

▪ Charges et produits sur opérations de crédit-bail et assimilés et de location simple

Les charges sur opérations de crédit bail immobilier et de location simple correspondent aux amortissements industriels admis par l'administration fiscale. Sont incluses également les provisions spéciales (Art 39 & Art 64) et les moins values comptables dégagées lors de la cession des immeubles en fin de contrat.

Les produits sur opérations de crédit bail immobilier et de location simple enregistrent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice. S'y ajoutent les plus values comptables dégagées lors de la cession des immeubles en fin de location et les reprises de provisions spéciales (Art 39 & Art 64), les indemnités exigibles sur contrats résiliés pour leur variation positive ou négative par rapport à l'exercice précédent, les frais de dossiers et le coût du risque.

I) Charges Générales d'Exploitation.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 14 141 K€ contre 15 901 K€ en 2020 et sont essentiellement constituées par les rémunérations d'intermédiaires et assistance administrative à hauteur de 12 648 K€.

3. EVENEMENTS POST CLOTURE

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2021, les tensions géopolitiques se sont considérablement accrues autour de l'Ukraine, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi qu'aux sanctions économiques imposées par la communauté internationale concernant la Russie. Les effets sur les marchés financiers et les échanges commerciaux sont nettement négatifs, et les conséquences macro-économiques, en particulier sur l'économie européenne et française, sont encore incertaines. NATIOCREDBAIL suit de près l'évolution de la situation, et en particulier les réactions de la communauté internationale en matière de sanctions économiques concernant la Russie.

NATIOCREDBAIL évalue les conséquences de cette crise en cours sur ses clients. La société n'a aucune exposition directe bilan et hors-bilan envers des contreparties russes et ukrainiennes.

Cette crise n'impacte pas les comptes clos au 31/12/2021.

4. NOTES SUR LE BILAN

A) OPERATIONS EN DEVICES

Néant

B) CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'euros		
	2021	2020
Créances à vue	61 838	11 994
Créances rattachées		
Total à vue	61 838	11 994
Prêt au jour le jour	-	-
Autres créances à terme	319 585	230 933
Créances rattachées	966	1 162
Total à terme	320 550	232 094
Total Créances Saines	382 388	244 088

En milliers d'euros			
	Brut	Provision	Net
Créances douteuses sur Ets Crédit	21	- 17	4
Total Créances Douteuses	21	- 17	4

Echéancier au 31 décembre 2021

En milliers d'euros					
	Total bilan	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an-5 ans	> 5 ans
Créances à terme (hors créances rattachées)	319 585	14 437	43 948	198 748	62 452

C) OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (actif)

Néant

D) OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Néant

E) ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

Néant

F) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

En milliers d'euros

	Valeur nette	dont titres cotés	dont titres non cotés	dont établissements de crédit
Participations et autres titres détenus à long terme	7	0	7	0
Parts dans les entreprises liées	293 291	0	0	293 291
Total 2021	293 299	0	7	293 291
Total 2020	213 299	0	8	213 291

L'évolution des valeurs brutes et nettes des titres e participation et parts dans les entreprises liées sur l'exercice est présentée ci-après :

En milliers d'euros

	Total	Participations et autres titres détenus à long terme	Parts dans les entreprises liées
Valeur brute au 31 décembre 2020	213 299	8	213 291
Acquisitions de l'exercice	-		
Cessions de l'exercice	0	- 0	
Autres mouvements	80 000		80 000
Valeur brute au 31 décembre 2021	293 299	7	293 291
Dépréciations au 31 décembre 2020	-		
Dotations de l'exercice	-		
Reprises de l'exercice	-		
Autres mouvements	-		
Dépréciations au 31 décembre 2021	-	-	
Valeur nette au 31 décembre 2020	213 299	8	213 291
Valeur nette au 31 décembre 2021	293 299	7	293 291

G) CREDIT BAIL

En milliers d'euros

	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeur nette comptable au 31/12/2021
	Solde au 31/12/2020	Acquisitions d'immob.de l'exercice	Sorties d'immob.de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amort. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021	
Immobilisations en Crédit Bail											
Immobilisations en Crédit Bail France	4 239 449	411 200	-272 139	-3 105	4 375 406	1 195 287	184 999	-128 025	-606	1 251 655	3 123 751
Total des immobilisations en Crédit Bail	4 239 449	411 200	-272 139	-3 105	4 375 406	1 195 287	184 999	-128 025	-606	1 251 655	3 123 751
Immobilisations en cours Crédit Bail											
Immobilisations en cours Crédit Bail France	158 748	254 717	-158 748	0	254 717						254 717
Total des immobilisations en cours Crédit Bail	158 748	254 717	-158 748	0	254 717	0	0	0	0	0	254 717
Acomptes versés fournisseurs											
Acomptes versés fournisseurs France										0	
Total des acomptes versés fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations Crédit Bail	4 398 196	665 917	-430 886	-3 105	4 630 123	1 195 287	184 999	-128 025	-606	1 251 655	3 378 468

En milliers d'euros

	PROVISIONS Art 39 et dépréciation des immeubles				
	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amort. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Immobilisations en Crédit Bail					
Immobilisations en Crédit Bail France	522 085	97 075	-87 566	-95	531 500
Total des immobilisations en Crédit Bail	522 085	97 075	-87 566	-95	531 500
Immobilisations en cours Crédit Bail					
Immobilisations en cours Crédit Bail France					
Total des Immobilisations en cours Crédit Bail	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs					
Acomptes versés fournisseurs France					
Total des acomptes versés fournisseurs	0	0	0	0	0
Total Immobilisations Crédit Bail	522 085	97 075	-87 566	-95	531 500

En milliers d'euros

	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amort. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Créances douteuses valeur brute Crédit Bail (1)					
Créances douteuses valeur brute Crédit Bail France	44 249				37 861
Total Créances douteuses valeur brute Crédit Bail (1)	44 249				37 861
Provisions sur créances douteuses Crédit Bail (1)					
Provisions sur créances douteuses Crédit Bail France	35 185	4 337	-12 711		26 812
Total Provisions sur créances douteuses Crédit Bail (1)	35 185	4 337	-12 711	0	26 812
Créances rattachées Crédit Bail					
Créances rattachées Crédit Bail France	93 732				90 718
Total Créances rattachées Crédit Bail	93 732				90 718
Total des créances douteuses valeur nette et créances rattachées Crédit bail	102 796				101 768

(1) En application du CRC 2002-03 les encours douteux et les provisions se ventilent de la façon suivante :

	brut	provision	net
Crédit bail compromis	34 496	-26 095	8 401
Total crédit bail compromis	34 496	-26 095	8 401
Crédit bail non compromis	3 365	-717	2 648
Total crédit bail non compromis	3 365	-717	2 648
Total crédit-bail	37 861	-26 812	11 050

H) LOCATION SIMPLE

En milliers d'euros

En milliers d'euros											
	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeur nette comptable au 31/12/2021
	Solde au 31/12/2020	Acquisitions d'immob. de l'exercice	Sorties d'immob. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amorti. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021	
Immobilisations en Location Simple											
Immobilisations en Location Simple France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations patrimoine France	15 354	0	-5 661	2 630	12 323	4 800	500	-1 651	606	4 256	8 067
Total des immobilisations en Location Simple	15 354	0	-5 661	2 630	12 323	4 800	500	-1 651	606	4 256	8 067
Immobilisations en cours Location Simple											
Immobilisations en cours Location Simple France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des Immobilisations en cours Location Simple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs											
Acomptes versés fournisseurs France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des acomptes versés fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations Location Simple	15 354	0	-5 661	2 630	12 323	4 800	500	-1 651	606	4 256	8 067

En milliers d'euros

	PROVISIONS Art 39 et dépréciation des immeubles				
	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amort. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Immobilisations en Location Simple					
Immobilisations en Location Simple France	0	0	0	0	0
Immobilisations patrimoine France	3 941	604	-1 883	95	2 757
Total des immobilisations en Location Simple	3 941	604	-1 883	95	2 757
Immobilisations en cours Location Simple					
Immobilisations en cours Location Simple France	0	0	0	0	0
Total des immobilisations en cours Location Simple	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs					
Acomptes versés fournisseurs France	0	0	0	0	0
Total des acomptes versés fournisseurs	0	0	0	0	0
Total Immobilisations Location Simple	3 941	604	-1 883	95	2 757

En milliers d'euros

	Solde au 31/12/2020	Dotations aux amort. de l'exercice	Reprises d'amort. de l'exercice	Autres Variations de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Créances douteuses valeur brute Location Simple (1)					
Créances douteuses valeur brute Location Simple France	0				0
Total Créances douteuses valeur brute Location Simple (1)	0				0
Provisions sur créances douteuses Location Simple (1)					
Provisions sur créances douteuses Location Simple France	0	0	0	0	0
Total Provisions sur créances douteuses Location Simple (1)	0	0	0	0	0
Créances rattachées Location Simple					
Créances rattachées Location Simple France	0				0
Total Créances rattachées Location Simple	0				0
Total des créances douteuses valeur nette et créances rattachées Location Simple	0				0

I) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Néant

J) AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros

	2021	2020
Autres débiteurs divers	12 670	12 370
Dépôts et cautionnements	243	347
Fonds de garantie	653	486
Etat Impôts et taxes	1 457	3 279
Créances douteuses	4	1
Impôt différé	73 862	57 724
TOTAL	88 888	74 208

K) COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)

En milliers d'euros

	2021	2020
Valeurs à l'encaissement	-	-
Charges payées d'avance	-	-
Produits à recevoir	9 754	7 815
Charges à répartir	-	-
Autres	1 560	1 407
TOTAL	11 314	9 222

L) DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'euros

	2021	2020
Comptes et emprunts à vue	15 566	19 038
Dettes rattachées		
Total à vue	15 566	19 038
Valeurs données en pension	-	-
Comptes et emprunts au jour le jour		
Comptes et emprunts à échéance	3 303 265	2 915 272
Dettes rattachées	4 285	4 243
Total à terme	3 307 550	2 919 515
TOTAL	3 323 116	2 938 553

Echéancier des comptes et emprunts à échéance au 31 décembre 2021

En milliers d'euros

	Total bilan	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an-5 ans	> 5 ans
Comptes et emprunts - Entreprises liées	3 303 265	120 204	237 998	1 310 622	1 634 441
Comptes et emprunts - Entreprises non liées	-				

M) OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (Passif)

Il n'existe pas d'opérations avec la clientèle sur compte d'épargne à régime spécial.

Les autres dettes se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros		
	2021	2020
Comptes à vue	-	-
Dettes rattachées	-	-
Total à vue	-	-
Comptes à terme	215 422	188 515
Dettes rattachées	-	-
Total à terme	215 422	188 515
TOTAL	215 422	188 515

Echéancier des opérations avec la clientèle à terme au 31 décembre 2021

En milliers d'euros					
	Total bilan	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an-5 ans	> 5 ans
Comptes créditeurs à terme	215 422	4 702	14 931	124 734	71 055

N) DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros		
	2021	2020
Bons de caisse	-	-
Total bons de caisse	-	-
Titres de créances négociables (1)	1 000	1 000
Dettes rattachées	-	-
Total titres de créances négociables	1 000	1 000
Obligations	-	-
Dettes rattachées	-	-
Total obligations	-	-
Versements à effectuer sur titres non libérés	-	-
Total Dettes représentées par un titre	1 000	1 000

(1) Les Titres de créances négociables sont remboursables le 08/12/2022 en compte.

O) AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros		
	2021	2020
Dépôts de garantie	2 454	2 946
Fournisseurs (crédit bail et assimilés)	42 365	32 849
Etat et Organismes sociaux	13 905	12 809
Autres	3 219	3 988
Impôt différé	-	- 47
TOTAL	61 943	52 545

P) COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)

En milliers d'euros		
	2021	2020
Produits perçus d'avance (1)	19 852	19 293
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer	4 801	5 025
Autres	13 485	6 653
TOTAL	38 138	30 971

(1) Les produits perçus d'avance sont constitués exclusivement des régularisations des loyers de crédit-bail.

Q) PROVISIONS

En milliers d'euros

	2020	Dotation	Reprise	Utilisation	Autres variations	2021
Provisions	365	-	- 40			325
Provisions pour suspens	-					-
TOTAL	365	-	- 40	-	-	325

R) CAPITAUX PROPRES1) Capital

Au 31 décembre 2021, le capital social de NATIOCREDBAIL s'élève à 32 000 000 euros composé de 2 000 000 actions d'un montant nominal de 16 euros entièrement libérées.

2) Provisions réglementées et subventions d'investissement

Il s'agit des subventions reçues dans le cadre de nos opérations de crédit-bail pour leur montant net d'amortissement soit 6 308 K€.

3) Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	Ouverture	Affectation résultat n-1	Distribution nette d'acompte	Résultat	Autres mouvements	Clôture
Capital	32 000					32 000
Prime d'émission	17 642					17 642
Réserve légale	3 200					3 200
Réserve des plus values à long terme	0					0
Autres réserves	75					75
Provisions réglementées	0					0
Subventions d'investissement	7 204				-897	6 308
Report à nouveau	15	58 973	-58 980			8
Résultat net de l'exercice	58 973	-58 973		30 763		30 763
Total capitaux propres	119 109	0	-58 980	30 763	-897	89 996

4) Résultat dilué par action et résultat par action

Résultats réduits à une seule action ajustée

- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions :	100,03 €
- Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions :	15,38 €
- Dividende attribué à chaque action (crédit d'impôt non compris) :	0,00 €

5. NOTES SUR LE HORS BILAN ENGAGEMENTS DE HORS BILAN

En milliers d'euros

	2021	2020
Engagements donnés	256 343	209 105
Engagements de financement en faveur des établissements de crédit	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle (1)	255 690	208 619
Engagements de garantie en faveur des établissements de crédit	653	486
Engagements de garantie en faveur de la clientèle		
Engagements reçus	218 474	182 857
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	71 781	23 000
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	73 185	88 294
Engagements de garantie reçus de la clientèle	73 508	71 564

(1) Le montant des engagements douteux de financement en faveur de la clientèle s'élève à 183 490 €

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A) PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

	2021		2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec Etablissements de crédit	2 384	26 616	2 140	28 452
Opérations avec la clientèle	-	2 224	-	2 185
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres intérêts	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-
TOTAL	2 384	28 841	2 140	30 637

Les provisions relatives à ces opérations sont enregistrées en coût du risque.

B) REVENUS DE TITRES A REVENU VARIABLE

Néant

C) COMMISSIONS

	2021		2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec Etablissements de crédit		5		6
Opérations avec la clientèle		-		-
Commissions en risques		4		5
TOTAL	-	9	-	10

D) PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL LOCATION SIMPLE PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL

a) Produits sur opérations de crédit-bail

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Loyers	337 413	331 621
Reprises de provisions spéciales (Art. 39 et 64)	84 435	31 036
Autres reprises de provisions	3 131	4 060
Reprises de provisions sur immobilisations	0	0
Plus values de cession	894	535
Indemnités de résiliation	3 383	4 360
Produits divers	2 392	6 692
Coût du risque	-2 287	-3 918
TOTAL	429 361	374 387

b) Charges sur opérations de crédit-bail

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Dotations aux amortissements	184 999	181 497
Dotations aux provisions spéciales (Art. 39 et 64)	97 075	98 321
Moins values de cessions	91 925	35 515
Charges diverses	2 675	1 968
TOTAL	376 675	317 301

PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE**a) Produits sur opérations location simple**

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Loyers	450	450
Reprises de provisions	1 883	1 312
Plus value de cessions	639	107
Indemnités de résiliation	0	0
Produits divers	0	0
Coût du risque	0	0
TOTAL	2 972	1 869

b) Charges sur opérations de location simple

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Dotations aux amortissements	500	638
Dotations aux Provisions sur Immeuble	604	1 058
Moins values de cessions	202	58
Charges diverses	640	878
TOTAL	1 946	2 631

E) AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE ET NON BANCAIRE

				En milliers d'euros
	2021		2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire	388	1	81	1
dont refacturation	-	-	-	-
Autres Produits & Charges d'exploitation non bancaire	1 570	332	830	373
dont Quote part du produit des subventions	1 092	-	630	-
TOTAL	1 958	333	910	374

F) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Natiocrédibail n'a pas de personnel, l'ensemble de ses activités est géré par le personnel BPLG sous forme d'assistance administrative.

A la clôture de l'exercice, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 14 141 milliers d'euros (dont 12 648 milliers d'euros d'assistance administrative) contre 15 901 milliers d'euros en 2020.

G) COUT DU RISQUE

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Dotations aux provisions	814	477
Créances irrécupérables couvertes		
Créances irrécupérables non couvertes		
Reprises de provision	-737	-152
Récupérations sur créances amorties		
TOTAL	77	326

H) GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant

I) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

J) IMPOT SUR LES SOCIETES

Au 31 décembre 2021, NATIOCREDBAIL n'a pas constaté d'impôt société à payer.

Au titre de 2021, le montant de l'impôt au titre des différences sociales / fiscales est de 16 090 448,56 €. Le secteur taxable est déficitaire de 60 848 606,52 €.

Nous cumulons un total de déficits reportables de 277 523 720,35 €.

7. AUTRES INFORMATIONS**A) INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIEES**

En milliers d'euros	
	Entreprises liées France
ACTIF	
Créances sur les établissements de crédit	364 984
Créances sur la clientèle	0
Actions et autres titres à revenu variable	293 291
Obligations et autres titres à revenu fixe	0
Autres Actifs	0
Comptes de régularisation actif	12
PASSIF	
Dettes envers les établissements de crédit	3 307 598
Comptes créditeurs de la clientèle	0
Dettes représentées par un titre	0
Autres passifs	348
Comptes de régularisation passif	3 331
HORS BILAN	
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	0
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit	0
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	0
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	71 781
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	0
Engagements de garantie reçus de la clientèle	0

B) PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

(En euros)	
Résultat de l'exercice	30 762 645
Report à nouveau	7 971
Total à répartir	30 770 617 en euros
Réserve Légale	-
Excédent Réserve Légale	-
Réserve spéciale des œuvres d'art	-
Réserve spéciale provenant de la provision pour investissement libérée	-
Dividende	30 760 000
Acompte sur dividendes	-
Report à nouveau	10 617
Total réparti	30 770 617 en euros

C) COMPTABILITE SOCIALE / FINANCIERE ET CONSOLIDATION

- En tant qu'Etablissement de crédit, NATIOCREDBAIL, pour l'établissement des comptes consolidés, doit réglementairement tenir une comptabilité dite financière pour les opérations de crédit-bail et de location avec ou sans option d'achat. Cette comptabilité fait ressortir un résultat financier en déterminant un amortissement financier de chaque opération sur la base du taux de rendement attendu du capital engagé.
- Le résultat financier est égal au résultat social auquel il est substitué, notamment, aux amortissements, aux plus et moins-values et aux provisions pour créances douteuses, leurs équivalents financiers.
- La réserve financière est constituée des écarts cumulés entre résultats financiers et résultats sociaux.
- Enfin il est constaté un impôt différé financier passif dès lors que la comptabilité financière aboutit à différer dans le temps une partie des résultats par rapport aux résultats sociaux.

a) Passage du résultat social au résultat financier

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Résultat comptable avant impôt	14 654	12 126
Différence entre amortissements financiers et amortissements sociaux yc Provisions spéciales	- 6 735	- 1 502
Différence entre plus et moins value sociales et financières	9 847	6 414
Différence entre provisions sociales et provisions financières pour créances douteuses	527	- 1 695
Retraitements CRC 2002-03	125	44
Retraitements contentieux	195	- 3 579
Différence entre LPA et APA et entre LAR et AAR	128	174
Divers (écart intérimaire)		
Résultat financier hors IAS avant impôt au 31 décembre	18 740	11 981

b) Principaux éléments composant la réserve financière

La réserve financière de NATIOCREDBAIL au 31 décembre 2021 se décompose de la façon suivante :

	En milliers d'euros	
	2021	2020
Différence entre amortissements financiers et amortissements sociaux yc Provisions spéciales	- 75 043	- 71 736
Différence entre provisions sociales et provisions financières pour créances douteuses	- 1 297	- 770
Retraitements CRC 2002-03	369	494
Retraitements contentieux	-	-
Différence entre LPA et APA et entre LAR et AAR	- 969	- 841
Réserve financière brute - French - au 31 décembre	- 76 939	- 72 853
Réserve financière sur immobilisations non louées		
Réserve financière brute French sur immobilisations louées- au 31 décembre	- 76 939	- 72 853

c) Consolidation

NATIOCREDBAIL est consolidée dans les comptes de BNP PARIBAS SA dont le siège social se trouve au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris

D) EVENEMENTS POST CLOTURE

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2021, les tensions géopolitiques se sont considérablement accrues autour de l'Ukraine, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi qu'aux sanctions économiques imposées par la communauté internationale concernant la Russie.

Les effets sur les marchés financiers et les échanges commerciaux sont nettement négatifs, et les conséquences macro-économiques, en particulier sur l'économie européenne et française, sont encore incertaines.

NATIOCREDBAIL suit de près l'évolution de la situation, et en particulier les réactions de la communauté internationale en matière de sanctions économiques concernant la Russie.

NATIOCREDBAIL évalue les conséquences de cette crise en cours sur ses clients. La société n'a aucune exposition directe bilan et hors-bilan envers des contreparties russes et ukrainiennes.

Cette crise n'impacte pas les comptes clos au 31/12/2021.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(ART. 133. 135 ET 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	2017	2018	2019	2020	2021
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
A) CAPITAL SOCIAL	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000
B) NOMBRE D'ACTIONS EMISES	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
C) NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES	0	0	0	0	0
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
A) CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	317 366 017	351 546 292	372 237 640	394 174 292	390 296 059
B) BENEFICE AVANT IMPOTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	205 053 481	244 592 717	242 843 280	256 956 898	200 043 200
C) IMPOTS SUR LES BENEFICES	410 987	1 801 566	88 506	1	-18 555
D) RESULTAT APRES IMPOTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 809 331	8 215 577	15 850 898	58 973 419	30 762 645
E) RESULTAT DISTRIBUE	6 840 000	8 220 000	15 840 000	58 980 000	0
III. RESULTATS DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION EN EUROS					
A) BENEFICE APRES IMPOTS MAIS AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	102,32	121,40	121,38	128,48	100,03
B) RESULTAT APRES IMPOTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7,40	4,11	7,93	29,49	15,38
C) DIVIDENDE ATTRIBUE A CHAQUE ACTION	3,42	4,11	7,92	29,49	0,00
IV. PERSONNEL					
A) NOMBRE DE SALARIES	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
B) MONTANT DE LA MASSE SALARIALE					
C) MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (SECURITE SOCIALE, OEUVRES SOCIALES. ETC)					
(1) LA GESTION DE LA SOCIETE EST ASSUREE PAR LE PERSONNEL DE BNP PARIBAS LEASE GROUP					

IV. — Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30.762.645,41 EUR comme suit :

Bénéfice de l'exercice	30.762.645,41 EUR
Report à nouveau de l'exercice précédent	7.971,35 EUR
Résultat distribuable	30.770.616,76 EUR
Distribution de dividendes (15,38 X 2.000.000 actions)	- 30.760.000,00 EUR
Solde au report à nouveau	10.616,76 EUR

Le dividende de 30.760.000,00 EUR est payable au plus tard le 6 mai 2022 à raison de 15,38 EUR par action de 16 EUR de nominal.

Le montant

des dividendes distribués par action, au titre des trois derniers exercices est de :

	2018	2019	2020
Dividende distribué (en euros)	4,11	7,92	29,49

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

V. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIOCREDBAIL S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6 - C de l'annexe aux comptes annuels relative à la comptabilité financière qui présente le résultat financier de l'exercice : ce résultat est déterminé en tenant compte de l'amortissement financier des capitaux engagés sur la durée des contrats de crédit-bail. Nous rappelons que ce résultat donne une meilleure image de la rentabilité financière de votre société que le résultat social qui prend en compte les amortissements industriels des matériels loués.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Identification et évaluation du risque de crédit*(Se référer aux notes 2C, 2E, 3C, 3G et 3H de l'annexe aux comptes annuels)*

Risque identifié	Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque
Dans le cadre de ses activités bancaires, NATIOCREDBAIL S.A. est exposée au risque de crédit. NATIOCREDBAIL S.A. comptabilise des dépréciations individuelles pour couvrir les risques de crédits avérés sur des prêts et créances octroyés dans le cadre de ses activités bancaires. Ces dépréciations peuvent prendre la forme de provisions individuelles des actifs concernés et correspondent à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du crédit ou au dernier taux connu des flux futurs estimés recouvrables. Les flux futurs attendus sont estimés de deux façons : - manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux ; - statistiquement pour les créances de petits montants. Au 31 décembre 2021, le montant total des créances envers la clientèle et des immobilisations de crédit-bail et location simple nettes d'amortissement exposées au risque de crédit s'élève à 2 954,4 millions d'euros ; le montant des créances douteuses s'élève à 37,9 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 26,8 millions d'euros comme présenté dans les notes 2C, 2E, 3C, 3G et 3H de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituaient un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons apprécié la pertinence du dispositif de contrôle de NATIOCREDBAIL S.A. et testé les contrôles clés concernant l'identification et l'évaluation des dépréciations. Nous avons également réalisé en date d'arrêté des travaux sur les encours les plus significatifs. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants : - l'identification des indicateurs de dépréciation ; - la classification des expositions en créances douteuses ; - le suivi et la valorisation des garanties ; - la détermination des dépréciations individuelles et des dépréciations statistiques de créances douteuses et le dispositif de gouvernance et de validation associé ; - en complément, nous avons procédé à une revue de crédit sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risques. Nous avons également examiné les informations publiées en annexe relatives au risque de crédit.

Contrôles généraux informatiques

Risque identifié	Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque
La fiabilité et la sécurité des systèmes d'information jouent un rôle clé dans la préparation des comptes annuels de NATIOCREDBAIL S.A.. L'appréciation des contrôles généraux informatiques et des contrôles applicatifs spécifiques aux différentes chaînes de traitement de l'information qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière, représente ainsi un point clé de l'audit. En particulier, l'existence d'un dispositif de contrôle des droits d'accès aux systèmes d'information et de niveaux d'autorisation en fonction des profils de collaborateurs constitue un contrôle clé pour limiter le risque de modifications inappropriées du paramétrage des applicatifs ou des données qui leur sont sous-jacentes.	Pour les principaux systèmes concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière, les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont plus particulièrement porté sur les aspects suivants : - compréhension des systèmes, processus et contrôles qui sous-tendent l'information comptable et financière ; - évaluation des contrôles généraux informatiques (gestion des accès aux applications et aux données, gestion des changements et des développements relatifs aux applications, gestion de l'exploitation informatique) sur les systèmes significatifs (notamment applications comptables, de consolidation, de rapprochement automatique) ; - examen du contrôle des habilitations pour la saisie des écritures manuelles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société NATIOCREDBAIL S.A. par l'assemblée générale du 18 mai 2006 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et par l'assemblée générale du 19 juin 1996 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 16^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 26^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration

Nous remettons un rapport au conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 15 avril 2022

PricewaterhouseCoopers Audit
Ridha Ben Chamek
Associé

Les commissaires aux comptes,

MAZARS
Olivier Gatard
Associé

VI. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à disposition du public au siège social de NATIOCREDBAIL, sis au 12 Rue du Port - 92000 Nanterre.